



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## déportés, internés et résistants

Question écrite n° 101305

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quels sont à ce jour les résultats de l'initiative prise par le ministère de la défense, le ministère de la culture et de la communication, la Fondation de la Résistance et la Fondation pour la mémoire de la déportation, en vue de la sauvegarde des archives de la Résistance et de la déportation, notamment par la collecte de ces archives au profit de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense et de la direction des archives de France du ministère de la culture. - Question transmise à M. le ministre délégué aux anciens combattants.

### Texte de la réponse

Depuis l'année 2000, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la mémoire de la déportation, la direction des Archives de France du ministère de la culture et de la communication et la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense ont constitué une commission archives. Celle-ci regroupe des conservateurs, historiens et acteurs, pour conseiller tous les détenteurs d'archives privées. L'objectif majeur de ce groupe de travail est la sauvegarde des fonds détenus par des particuliers. En septembre 2001, cette commission archives a lancé une campagne nationale de sauvegarde des archives privées de la Résistance et de la Déportation en sensibilisant leurs éventuels détenteurs par la diffusion, avec l'aide de nombreuses associations et fédérations nationales, de 60 000 exemplaires du Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation. Depuis lors, la commission archives a organisé des réunions de sensibilisation en partenariat avec les archives départementales et les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC). À l'automne 2004, lors de l'exposition « Ensemble, sauvegardons les archives privées de la Résistance et de la Déportation », la commission a mené une importante action de sensibilisation à destination des associations à l'occasion de leurs assemblées générales ou de leurs congrès nationaux. S'il n'est pas encore possible d'apprécier l'impact global de cette campagne nationale, il n'en demeure pas moins qu'elle a permis d'encourager un certain nombre de particuliers possédant des archives à les confier à des centres d'archives. À ce jour, plus d'une quinzaine de dons d'archives ont été effectués auprès du service historique de la défense et du centre des archives nationales.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101305

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er août 2006, page 7933

**Réponse publiée le :** 6 février 2007, page 1270